

ATTAC DOIT-ELLE S'ENGAGER LORS DU 2^e TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Par Jacques Nikonoff

Le 28 avril 2007.

L'association Attac a toujours tenu la position de ne pas soutenir de candidats lors des élections. Cette position a été justifiée par la nature même d'Attac : une association d'éducation populaire dont la vocation est la déconstruction de l'idéologie néolibérale, la recherche d'alternatives concrètes aux politiques qui s'en inspirent et la mobilisation des citoyens pour se réapproprier leur avenir. Rien n'indique que cette position devrait changer.

Attac n'a dérogé que deux fois à cette règle. La première fois, en 2002, lors de l'élection présidentielle où, compte tenu de la gravité de la situation, l'association avait appelé à voter « contre Le Pen » qui était présent au second tour (et non à voter « pour » Chirac). La seconde fois, dans un contexte différent, en 2005, lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen, quand l'association s'est totalement engagée en faveur du « non » avec le succès que l'on connaît. Dans les deux cas, Attac n'a pas à rougir des positions qu'elle a prises.

La situation est infiniment plus grave en 2007 qu'en 2002

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si la situation est moins grave qu'en 2002, ou si elle est plus grave et, en fonction de la réponse donnée, décider ou non de l'engagement d'Attac et de ses modalités.

De toute évidence, la situation d'aujourd'hui est bien plus grave que celle de 2002. En 2002, il n'y avait aucun risque que Le Pen ne soit élu, même s'il était présent au deuxième tour. La réaction d'Attac, en appelant alors à « battre Le Pen », s'était faite avec les tripes – mais qui pourrait le regretter ? - car politiquement et rationnellement aucun élément ne pouvait conduire à imaginer l'élection de Le Pen à la présidence de la République. Aujourd'hui, ce n'est pas avec ses tripes qu'il faut réagir, mais avec sa tête. En effet, le risque de l'élection de Nicolas Sarkozy est le cas le plus probable, si on en croit les sondages.

Les risques et les enjeux d'une victoire de Sarkozy sont-ils correctement mesurés ?

Existe-t-il un seul adhérent d'Attac pour considérer que l'élection de Sarkozy ne serait pas un danger pour la démocratie et ceux des acquis sociaux qui perdurent encore ? Sarkozy est un homme extrêmement dangereux. Les forces qui l'entourent et le soutiennent rassemblent tout ce qu'il y a de plus réactionnaire dans le pays. Son projet est celui d'une nouvelle révolution conservatrice ultralibérale inspirée directement de Reagan, Thatcher, Berlusconi et Bush. A cette perspective ultralibérale – il parle de « rupture » -, s'ajouterait un pouvoir dictatorial. N'a-t-il pas recyclé les thèmes idéologiques de l'extrême droite pour prendre un million de voix au Front national ? La concentration des pouvoirs économique, financier et médiatique dans ses mains serait considérablement accrue. La France serait alignée sur la politique des Etats-Unis tandis que l'eurolibéralisme serait relancé.

Le tiers-monde serait désespéré de la victoire de Sarkozy, interprétée comme celle des Etats-Unis.

De son côté, si le programme de Ségolène Royal ne se propose pas de faire franchir une nouvelle étape à la révolution conservatrice, il n'envisage pas non plus la moindre mesure susceptible de « scier les piliers » du néolibéralisme, pour reprendre une expression du Manifeste d'Attac. Ce programme se coule dans les conceptions libre-échangistes et prévoit la poursuite de l'eurolibéralisme. Rien de sérieux n'est envisagé pour améliorer les droits des travailleurs, reprendre la réduction du temps de travail, se fixer pour objectif le plein-emploi et un meilleur partage de la valeur ajoutée, s'opposer aux délocalisations. Pas d'engagement clair sur les services publics et l'assouplissement de la carte scolaire est envisagé. Rien n'est dit contre les fonds de pension et l'abrogation des réformes Balladur et Fillon sur les retraites. La renationalisation des services publics privatisés n'est même pas évoquée, comme les mesures à prendre contre la dictature des marchés financiers. La lutte contre le réchauffement climatique n'est pas à la hauteur, le pluralisme des médias ne fait l'objet que de vœux pieux.

Un programme socialiste qui reste dans le conformisme de la pensée unique

Au total, la ligne politique de ce programme reste dans l'univers intellectuel de la partie de la gauche qui avait choisi, en 1983, de renoncer au changement pour lui préférer le « tournant de la rigueur ».

D'autant que des forces, à l'intérieur même du Parti socialiste, autour de personnalités comme Rocard, Kouchner ou Strauss-Kahn, souhaitent accentuer cette ligne « social-libérale » qui inclut une alliance avec la démocratie-chrétienne de Bayrou. Le PS abandonnerait alors l'« union de la gauche ». C'est ainsi que la proposition faite par Ségolène Royal à François Bayrou d'intégrer des ministres UDF si Bayrou appelait à voter pour elle correspond à cette stratégie. Stratégie d'autant plus dangereuse qu'elle peut prendre une nouvelle jeunesse avec la modestie du score des candidats anti-libéraux et leur faiblesse stratégique, programmatique et organisationnelle.

Cette opération, néanmoins, a échoué. Comme le dit François Hollande : « la main a été tendue, elle n'a pas été prise. Il n'y a donc pas de négociation à avoir avec l'UDF et pas de majorité avec François Bayrou ». Le débat télévisé du 28 avril entre François Bayrou et Ségolène Royal le confirme : il n'y a pas d'alliance entre le PS et l'UDF. Du moins pour l'instant. Heureusement, car comment mobiliser la gauche anti-libérale avec la perspective de ministres UDF ?

Il n'en reste pas moins que Ségolène Royal a besoin d'une partie des voix de Bayrou pour gagner. La démarche n'a rien de choquant. Elle est évidente. C'est la loi de ce type d'élection, car pour être élu au deuxième tour il faut bien rassembler une majorité d'électeurs. Tout, évidemment, réside ensuite dans la manière d'opérer.

Alors que faire ?

Voulons-nous que nos enfants puissent nous dire un jour : « tu savais et tu n'as rien fait » ? Ségolène Royal fera-t-elle pire que Nicolas Sarkozy ? Peut-on dire des deux candidats « blanc bonnet et bonnet blanc » ? Est-il possible de rester indifférent aux risques et de regarder le spectacle de manière un peu hautaine et méprisante, du haut de notre balcon, en se contentant de distribuer bons et mauvais points aux candidats ?

Si on accepte d'analyser froidement et sérieusement les programmes des deux candidats, mais aussi leurs pratiques, à la manière rigoureuse de l'éducation populaire pratiquée par Attac, il est tout à fait évident, malgré ce qui vient d'être dit, que le programme de Ségolène Royal est non seulement nettement « moins pire » que celui de Nicolas Sarkozy, mais qu'il est d'une toute autre nature. Il existe ainsi plusieurs mesures proposées dans son programme qui figurent dans le Manifeste d'Attac (voir en annexe). Quant aux pratiques, nous avons quand même vu la différence entre Marie-George Buffet ministre de la Jeunesse, de l'Education populaire et des Sports du gouvernement Jospin, et les ministres-athlètes néolibéraux. Ce n'est quand même pas pareil !

De plus, les forces sociales et les aspirations

des électeurs de Sarkozy et Royal ne sont pas du tout les mêmes. Ainsi, 46 % des électeurs qui ont voté Ségolène Royal mettent en avant la question des « inégalités sociales » alors que 41 % des électeurs de Sarkozy sont pour la « lutte contre l'insécurité ». La lutte contre « l'exclusion et la précarité » est citée par 31 % de l'électorat Royal, mais seulement par 7 % de l'électorat de Sarkozy. Ces derniers électeurs sont 26 % à évoquer la « lutte contre l'immigration », contre 5 % des électeurs de Royal. Les électeurs de Royal sont 66 % contre 16 % des électeurs de Sarkozy à vouloir vivre dans une société « avec plus de liberté individuelle ». Les électeurs de Sarkozy sont 83 % et ceux de Royal 27 % à réclamer une société avec « plus d'ordre de d'autorité ».

Faire barrage à Sarkozy

La raison commande par conséquent de faire barrage à Nicolas Sarkozy et de voter et faire voter pour Ségolène Royal. Sans états d'âme. Sans passion. Froidement. Par pure attitude clinique. Parce qu'on ne peut être pour le tout ou rien, ni pour la politique du pire et de la terre brûlée. Parce que si la politique se fait avec ses tripes et avec son cœur, elle se fait aussi avec sa tête. La question n'est pas de savoir si on aime ou non Ségolène Royal ou si on fait confiance ou non au PS. Et ce n'est pas une mauvaise manière faite au PS d'affirmer qu'une fois au pouvoir il ne tiendra pas ses promesses. Comme toutes les fois précédentes. Mais il vaut certainement mieux un PS qui ne tient pas ses promesses qu'un Sarkozy qui tienne les siennes !

Face au risque considérable que représente l'éventualité de l'élection de Nicolas Sarkozy, une entrée en campagne d'Attac pour lui faire échec et contribuer à l'élection de Ségolène Royal suscite de nombreuses interrogations.

Appeler à voter ne reviendrait-il pas à ne pas respecter les engagements d'Attac de ne soutenir personne ?

Seul le caractère exceptionnel de la situation, comme en 2002 et en 2005, peut conduire Attac à s'engager au deuxième tour. C'est en refusant de s'engager qu'Attac ne respecterait pas ses engagements. Les statuts stipulent en effet, à leur article 1, que l'objet de l'association est de « promouvoir et mener des actions de

tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle... » Or, avec Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, le pouvoir de la sphère financière serait accru comme jamais. La reconquête du pouvoir par les citoyens serait considérablement entravée. Tous ceux qui ont cru en Attac pourraient alors lui reprocher ses pudeurs de vierge effarouchée et son inconsistance face à la menace.

Appeler à voter est-il vraiment dans le rôle d'Attac, n'y aurait-il pas contradiction avec la nature d'éducation populaire de l'association et ses valeurs ?

Personne n'a dit ou écrit, nulle part, que les associations d'éducation populaire, par principe, ne devraient jamais s'engager au moment des élections. Ou, comme au Moyen-Age, chez ceux qui croyaient que la terre était plate, qu'il ne fallait pas s'approcher du bord sous peine de sombrer dans le néant ! Il s'agit d'un mythe dont on se demande comment il a pu si bien être colporté au sein d'Attac. Les définitions de l'éducation populaire sont nombreuses et souvent contradictoires. Sans parler des pratiques... Aucune n'est labellisée et ne fait référence. Attac elle-même n'a jamais défini clairement ce qu'elle entendait par « éducation populaire ». On peut dire néanmoins de cette dernière que c'est donner à comprendre et contribuer à aider les citoyens à la prise de décision. C'est ce que disent les statuts d'Attac quand ils évoquent la reconquête du pouvoir par les citoyens.

L'éducation populaire c'est aussi montrer par l'exemple et l'engagement, ce n'est pas seulement du discours. La finalité de l'éducation populaire, en effet, ne peut être que l'action. La Ligue des droits de l'homme (LDH), par exemple, s'est engagée au second tour, non pas comme un parti politique mais comme une association qui se préoccupe des questions politiques dans l'intérêt même de la défense des droits de l'Homme. Elle estime que son engagement n'est pas partisan mais civique. L'UFAL, association d'éducation populaire membre fondateur d'Attac, estime de son côté que « Nicolas Sarkozy ne doit pas devenir le prochain Président de la République ».

Il doit en aller de même pour Attac qui est parfaitement dans son rôle d'éducation populaire en s'engageant au deuxième tour, compte tenu des enjeux de cette élection. C'est en ne disant rien et en ne faisant rien qu'Attac abandonnerait sa vocation et ses valeurs. Quelle crédibilité auraient les militants d'Attac, et l'association en tant que telle, qui en privé vont dire qu'ils voteront Royal, alors qu'en public ils ne diront rien ? Attac et ses militants donneront l'image d'une forme de schizophrénie politique.

N'existe-t-il pas le risque qu'Attac donne à chaque élection des consignes de vote ?

Si Jacques Chirac avait été à la place de Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle, il n'y aurait eu aucune raison pour qu'Attac s'engage. Certes, Jacques Chirac a mené des politiques néolibérales (mais moins néolibérales que la plupart des Partis socialistes qui dirigent certains pays européens !). Cependant, il a résisté aux Américains au moment de la guerre contre l'Irak et n'a pas lancé de croisade ultralibérale. Les circonstances très particulières de l'élection présidentielle de 2007 ne peuvent en aucun cas conduire à penser qu'Attac aurait mis le doigt dans un engrenage.

Quant aux scrutins locaux (législatives, cantonales, municipales, régionales), la forme particulière d'organisation choisie par Attac qui rend les comités locaux « autonomes » (et non pas indépendants) les laisse libre de choisir leur attitude.

Un appel à voter ne reviendrait-il pas à dicter leur conduite aux électeurs et à penser à leur place ? Les adhérents ont-ils besoin d'une consigne de vote pour savoir ce qu'ils doivent faire ?

Tout appel, quel qu'il soit, pourrait être interprété comme une tentative de dicter leur conduite aux citoyens ou à penser à leur place. C'est le cas d'un appel à la grève, à manifester, à signer une pétition, à participer à une réunion publique... Si on acceptait ce raisonnement, tout le processus d'émancipation humaine et sociale reposerait sur la spontanéité des comportements. Une sorte de « main invisible », qui ne serait pas cette fois celle du

marché mais qui serait d'une autre nature (la providence ?), conduirait alors les citoyens à une prise de conscience foudroyante.

Avec de tels raisonnements, l'Appel du 18 juin 1940 n'aura jamais eu lieu, ni celui d'août 1944 adressé par la Résistance aux parisiens pour qu'ils déclenchent l'insurrection ! On ne peut que déconseiller à ceux qui veulent militer de conserver ces illusions, sauf à se décourager très vite. Un appel est toujours une prise de position, un engagement, une incitation faite aux citoyens d'agir individuellement et collectivement dans un certain but. Un appel vise à créer une dynamique sociale et à mobiliser. Mais au bout du compte, évidemment, se sont les citoyens qui décident et aucun appel ne pourra jamais leur forcer la main.

C'est pourquoi un appel ne peut en aucun cas être assimilé à prétendre penser à la place des gens. Comment ne pas voir dans cette crainte une forme d'individualisme et d'élitisme qui reposerait sur l'idée que tout seul, isolé, face à lui-même, l'individu accèdera à la connaissance et à la sagesse et s'engagera dans la lutte collective. C'est exactement le contraire de l'éducation populaire ! C'est bien en unissant les forces, en travaillant collectivement et en irrigant la société qu'Attac joue le rôle d'un intellectuel collectif. Quant aux adhérents d'Attac, comme tous les autres citoyens, ils savent évidemment ce qu'ils doivent faire. Ceci n'empêche nullement d'engager le débat avec ceux d'entre eux qui envisagent de voter blanc, nul, ou de s'abstenir, donnant ainsi une voix supplémentaire à Sarkozy.

Un appel à voter va-t-il convaincre une seule personne ? Va-t-il changer quelque chose au vote ? Qui va-t-il toucher ?

Il est certain que ne rien dire ne convaincra personne. Quoique... ne rien dire et ne rien faire serait aussi une forme de message, en creux, qui montrerait que la situation n'est pas aussi grave qu'on veut bien le dire. Si, par principe, tout appel était inutile, aucune action ne serait possible. On n'appellerait plus à la grève, à manifester, à signer des pétitions, à participer à des réunions... Un appel change toujours quelque chose à la réalité et provoque toujours des effets. C'est l'opinion de la personne ou de l'organisation qui lance l'appel

pour agir dans une certaine direction. L'appel va inciter à la réflexion, et d'abord parmi les citoyens proches de la personne ou de l'organisation qui lance l'appel et dans laquelle ils ont confiance.

Un appel à voter contre Nicolas Sarkozy et pour Ségolène Royal aidera les personnes qui sont proches d'Attac et qui envisagent de s'abstenir à réfléchir. Et à les aider à reconsidérer leur choix, si évidemment elles acceptent le débat. De plus, un appel n'est utile qu'à la condition d'être largement diffusé. Distribuer un tract contenant l'appel, sur un marché ou au porte à porte, suscitera de nombreuses discussions entre les militants d'Attac et les citoyens. Ce travail de fourmi permettra peut-être de changer de sens des milliers de votes.

Un appel à voter ne va-t-il pas faire perdre à Attac l'écoute des citoyens ? Et inversement, en ne prenant pas position, Attac ne sera-t-elle pas mieux écoutée ? En prenant position, Attac ne risque-t-elle pas de perdre de l'autorité et de la crédibilité auprès des autorités et des citoyens et de se discréditer ?

C'est exactement le contraire. Une partie significative des citoyens possède des convictions idéologiques et des comportements électoraux affirmés. Ceux qui sont influencés par le néolibéralisme voient Attac comme un adversaire, et quoi que fasse Attac, cette opinion ne changera pas facilement. Ceux des citoyens qui sont « flottants » dans leurs opinions, n'ont aucune raison de ne plus écouter Attac – s'ils l'avaient déjà fait – en cas d'appel à voter lancé par l'association. Ils peuvent au contraire être incités à chercher les raisons qui conduisent Attac à agir ainsi.

Quant à l'électorat qui est déjà antilibéral, il peut continuer à trouver Attac très sympathique mais totalement à côté de la plaque car ne prenant pas ses responsabilités lorsqu'il le faudrait. Comme Attac puise ses forces parmi eux et nulle part ailleurs, Attac s'affaiblira mécaniquement. C'est le phénomène qui est d'ailleurs déjà à l'œuvre. S'agissant des autorités, le crédit d'Attac auprès d'elles ne repose pas sur le fait d'appeler ou non à voter, mais sur la force que représente l'association. Au total, en restant muette dans cette période cruciale, Attac risque de se décrédibiliser

auprès des citoyens qui, eux, se sont engagés massivement lors de cette élection et qui constituent le principal soutien de l'association. Il ne s'agit pas d'être partisan et de défendre un parti, un candidat ou un programme.

Un appel à voter ne serait-il pas une attitude à court terme ?

Au contraire, car de telles prises de position d'Attac, à des moments cruciaux de l'histoire du pays, s'inscrivent dans la continuité. Celle, précisément, de la prise de responsabilité quand les circonstances l'exigent. S'il existe un risque, c'est celui de la dislocation finale d'Attac qui aura été incapable de faire preuve de perspicacité et de peser – ou plus modestement d'exister – dans une bataille politique et idéologique majeure dont l'enjeu ne concerne pas seulement l'aggravation du néolibéralisme mais une nouvelle forme de pouvoir dictatorial.

Un appel ne va-t-il pas diviser Attac et brouiller son message ?

Mais Attac est déjà divisée ! Et sur tous les sujets ! Quoi que fasse l'association, elle est divisée. Et si Attac ne faisait rien, elle serait encore divisée. En évitant toute prise de position, le débat interne serait interdit, de fait, de peur qu'il ne divise. Aucun débat ne serait plus autorisé. Sur des sujets majeurs comme la « construction » européenne, le libre-échange, l'emploi, le nucléaire, etc., Attac est profondément divisée. Le couvercle a été mis sur la cocotte-minute pour éviter que le débat public, parmi les adhérents, ne fasse apparaître ces divisions. Mais la pression ne pourra que monter, au risque de faire sauter le couvercle, ou, comme c'est le cas actuellement, de conduire un grand nombre d'adhérents à partir sur la pointe des pieds.

Il faut accepter non pas la division, mais le débat et l'existence d'opinions différentes sur les sujets qui nous occupent. Et c'est l'opinion majoritaire qui doit prévaloir, chaque majorité pouvant être d'ailleurs distincte d'un sujet à un autre. Quant au risque de brouillage du message d'Attac, il se réaliserait si l'association était muette. On lui dirait : « à quoi servez-vous ? ».

Ne vaut-il pas mieux appeler à voter contre Sarkozy, sans appeler à voter Royal ?

On ne peut pas faire de circonvolutions en appelant à battre Sarkozy sans prononcer le nom de Royal. Par ailleurs, le bulletin de vote « contre Sarkozy » n'existe pas. L'ambiguïté d'une telle formule est qu'elle laisse entendre que l'abstention, le nul ou le vote blanc seraient une option acceptable. Mais s'abstenir ou voter blanc, c'est une voix contre Sarkozy en moins, et donc une voix de plus pour lui. S'abstenir, voter blanc ou nul, c'est voter Sarkozy.

Pour battre Sarkozy et assurer la victoire de Ségolène Royal au second tour, il manque à cette dernière près de 900 000 voix. Il existe donc deux priorités : convaincre une partie significative des électeurs de Bayrou et les 37 % d'électeurs de Besancenot qui envisagent de s'abstenir.

Nous sommes à une période charnière où toute la conception de l'éducation populaire portée par Attac doit être réévaluée

Un décalage croissant s'observe entre Attac et les préoccupations de la population et le mouvement de la vie. Désormais, l'éducation populaire doit aussi aborder l'histoire des idées politiques, les problèmes électoraux, les comportements des partis et le décryptage de

leurs attitudes, l'approfondissement de la réflexion sur les rapports entre Attac et les partis et leurs élus. Ces questions ont jusqu'à présent fait l'objet d'un tabou. Une grave inculture politique règne au sein de l'association. Et c'est au moment où la population se mobilise et revient en masse à la politique (depuis le référendum de 2005) que l'association ne se mobiliserait pas ?

Attention à ne pas passer à côté des mouvements profonds qui travaillent aujourd'hui la société. Ne rien dire et ne rien faire donnerait l'image d'une association n'ayant qu'une posture artificielle. Indifférente aux enjeux concrets qui se présentent ici-bas. Qui ne veut pas se salir dans le choix et l'engagement. Est-ce vraiment comme cela qu'un autre monde sera possible ? Si Attac ne se positionne pas clairement contre Sarkozy – au moins – on peut douter de sa crédibilité future. L'association aura tout simplement montré qu'elle était incapable de distinguer la menace totalitaire qui se profile. Si nous sommes des citoyens, et que nous prétendons contribuer au réveil des citoyens (qui ne nous ont pas attendus), il faut montrer l'exemple de l'engagement.

Jacques Nikonoff

Vous retrouverez ce texte sur le site d'Avenir d'Attac : <http://www.avenirdattac.net/>

ANNEXE**En matière de fiscalité, Sarkozy et royal ce n'est pas pareil !**

Concernant les « prélèvements obligatoires », Ségolène Royal propose une « stabilisation » de leur niveau. Evidemment c'est contestable car le niveau des dépenses socialisées devrait croître par un prélèvement accru sur le capital, tant en stock qu'en flux. Mais c'est bien pire pour Sarkozy qui souhaite une baisse des prélèvements pour atteindre la moyenne européenne des 15 en 10 ans.

Concernant l'impôt sur les sociétés (IS), Ségolène Royal propose une modulation à la baisse en fonction des bénéficiaires réinvestis et du degré d'exportation. C'est très contestable car en réalité les énormes profits réalisés notamment par les entreprises du CAC 40 nécessiteraient un retour progressif à l'ancien taux de l'IS qui était de 50 %. Mais c'est bien pire pour Sarkozy qui propose une baisse du taux d'IS de 5 points avec la perspective d'abaisser l'imposition des sociétés à 20 %. SR propose de soutenir les PME avec la création de fonds publics régionaux de participation et en leur réservant une part dans les marchés publics. C'est positif ! SR propose de donner la priorité à l'investissement des entreprises avec un taux d'impôt sur les sociétés plus bas si le bénéfice est réinvesti et plus haut s'il est distribué aux actionnaires. C'est positif !

Concernant l'impôt sur le revenu (IR), Ségolène Royal propose la suppression du bouclier fiscal. Si cette mesure est évidemment positive, on pourrait regretter que rien ne soit envisagé pour alourdir le taux de l'impôt pour les plus hauts revenus. Mais c'est bien pire pour Nicolas Sarkozy qui propose un bouclier fiscal à 50 % comprenant la CSG et la CRDS et la défiscalisation des heures supplémentaires. SR propose également de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG (qui deviendrait progressive) au sein d'un impôt « citoyen, universel et progressif, prélevé à la source ». Tout dépendra des modalités concrètes de cette réforme. Mais rendre la CSG progressive est quelque chose de très positif. SR propose aussi la suppression des « niches fiscales » et un retour sur les baisses d'impôt. C'est positif !

Concernant la taxe d'habitation, Ségolène Royal propose la prise en compte des revenus pour son calcul. C'est positif !

Concernant la TVA, Ségolène Royal rejette la TVA sociale pour son caractère injuste. Même si nous regretterons que rien ne soit envisagé pour faire baisser le taux de TVA, nous ne pouvons qu'être d'accord avec le rejet de la TVA sociale. Quant à Nicolas Sarkozy il envisage au contraire d'expérimenter la TVA sociale avant de la généraliser.

Concernant l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), Ségolène Royal propose son maintien et son alourdissement dû à la suppression du bouclier fiscal. Nicolas Sarkozy propose également le maintien, mais l'allègement dû au bouclier fiscal renforcé (50 %) rend inopérant l'ISF.

Concernant les droits de succession, Ségolène Royal ne propose rien. Là aussi c'est contestable car c'est par l'héritage que se créent les inégalités. Mais c'est bien pire pour Nicolas Sarkozy qui propose tout simplement sa suppression pour la quasi-totalité des successions et des donations.

Ségolène Royal propose de généraliser la taxe générale sur les activités polluantes. C'est positif !

Au niveau Européen, Ségolène Royal propose la mise en place d'un impôt européen, d'interdire les pratiques fiscales privilégiées et le secret bancaire.

Au niveau mondial, Ségolène Royal propose la mise en place de la taxe Tobin, la lutte contre les paradis fiscaux et le blanchiment en cherchant un accord international.